

N° BCE :  
N° CADASTRE :

OBJET : **RAPPEL** Cadastre de l'emploi Non marchand en Fédération Wallonie-Bruxelles  
Récolte 2024 portant sur les données de l'année 2023

## AVERTISSEMENT

Ce courriel est envoyé à la fois à :

- la personne responsable dont l'adresse courriel est renseignée dans SICE
- la personne de contact dont l'adresse courriel est renseignée dans SICE

Si l'une, voire les deux, adresse(s) doi(ven)t être modifiée(s), **merci de le faire directement dans SICE.**

*Si vous êtes considéré comme « **organisme portant** », vous devez vous assurer auprès de vos « **organismes subordonnés** » que la mise à jour des dossiers des travailleurs est terminée. **La confirmation se fait par l'organisme portant.***

*Vous êtes considéré comme :*

Madame, Monsieur,

Vous avez été informé par courriel le 14 mars dernier que l'application [SICE](#) a été ouverte et que la **date limite d'encodage est fixée au 30 avril 2024**. Il vous reste donc **8 jours calendrier** pour finaliser votre encodage.

En date du lundi 22 avril à 17 heures, il appert que **vous n'avez pas encore confirmé** votre encodage. Si vous avez effectué le nécessaire entretemps, veuillez ne pas tenir compte de ce courriel.

Il est **impératif que vous respectiez cette échéance**. L'application sera rapidement fermée par la suite et **les réponses tardives ne seront pas prises en compte** pour la première demande des données de temps de travail et de rémunération auprès de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale. Ceci impactera directement votre justification de la subvention emploi 2023.

Pour rappel, pour accéder à la nouvelle version de SICE il faut créer un compte Cerbère, vous trouverez [ICI](#) toute l'information nécessaire pour ce faire.

Dès que vous avez terminé votre encodage il faut le **confirmer** via le bouton qui se trouve

Secrétariat Général  
Direction Générale de la Coordination et de l'Appui  
Service général de la Transition écologique et des Politiques transversales  
Direction de l'Emploi Non Marchand

dans l'onglet « **déclarations** » dans la partie « mon dossier employeur ».

✓ Données de l'entreprise    ✓ Agrément(s) / Reconnaissance(s)    ✗ Gestion des travailleurs    **Déclarations**

☑ Confirmer votre déclaration

Année concernée

Année: 2022

Liste des déclarations

Aucun résultat

Type de rapport	Date de création	Actions
Aucune donnée disponible dans le tableau		

\* : champ obligatoire

Retour

Vous trouverez un didacticiel d'aide à l'encodage [ICI](#).

### Séances d'informations

Comme chaque année, la Direction de l'Emploi Non Marchand a organisé des séances d'informations en Wallonie et à Bruxelles. Le powerpoint de celles-ci sera mis aujourd'hui dans la rubrique « DERNIERES INFORMATIONS » qui se trouve sur le site du cadastre.

### Help desk

Si vous avez des questions pour lesquelles vous ne trouvez pas les réponses dans le didacticiel et que vous estimez avoir besoin d'un contact avec l'un des membres de la Direction de l'Emploi Non Marchand, vous pouvez contacter le Help desk selon les horaires suivants :

- Le lundi : de 9 H 30 à 12 H 30 et de 14 H à 16 H 30
- Le mardi : de 14 H à 16 H 30 - **le Help desk n'est pas accessible le matin**
- Le mercredi : de 9 H 30 à 12 H 30 - **le Help desk n'est pas accessible l'après-midi**
- Le jeudi : de 9 H 30 à 12 H 30 et de 14 H à 16 H 30
- Le vendredi : de 9 H 30 à 12 H 30 - **le Help desk n'est pas accessible l'après-midi**

***Le Help desk n'ayant toujours pas atteint sa capacité opérationnelle maximale, je vous remercie de bien vouloir respecter les horaires repris ci-dessus.***

Les numéros de téléphone du Help desk sont les suivants : 02/413.23.18, 02/413.33.32 ou 02/413.41.14

Les membres de la Direction de l'Emploi Non Marchand restent à votre disposition pour toutes vos questions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Secrétariat Général  
Direction Générale de la Coordination et de l'Appui  
Service général de la Transition écologique et des Politiques transversales  
Direction de l'Emploi Non Marchand

Nicolas FEYS  
*Directeur*

Secrétariat Général  
Direction Générale de la Coordination et de l'Appui  
Service général de la Transition écologique et des Politiques transversales  
Direction de l'Emploi Non Marchand

Boulevard Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles